

COMMUNE DE PUPILLIN

39600

N° 12 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 7 JUILLET 2021

Présents : BEAUPOIL Jean-Luc, MARESCHAL Michelle, PETIT Léo, CRINQUAND Mickaël, BOUILLET Kevin, MARGUET Bernard, PACCARD Joël, PETIT Damien, CART Odile, THIEVENT Christiane, LAURENT Éric

Secrétaire de séance : LAURENT Éric

ORDRE DU JOUR :

- 1) Proposition SOLIHA pour mission d'étude de faisabilité
- 2) Rapport annuel 2021 du délégataire assainissement
- 3) Adhésion fondation du patrimoine
- 4) Étude de devis
- 5) Changement de nomenclature
- 6) Formation défibrillateur
- 7) Embauche d'une femme de ménage
- 8) Questions diverses

Monsieur le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

- 8) Place handicapé pour le restaurant Le Grapiot

Cette demande est acceptée à l'unanimité

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé par les membres présents sauf par M. CRINQUAND Mickaël.

1) Proposition SOLIHA pour mission d'étude de faisabilité

Le Maire présente une proposition de SOLIHA pour une mission d'étude de faisabilité concernant la création d'un ou plusieurs logements dans le bâtiment de la Mairie.

Les objectifs de cette étude visent à :

- Diagnostiquer le bâtiment et ses proches abords pour en faire apparaître les potentialités et les contraintes,
- Définir un programme de travaux / d'aménagements,
- Evaluer le coût du projet,
- Etudier les modalités de financement

Deux esquisses d'aménagement seront réalisées : la première pour un logement, la seconde pour deux logements.

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver le devis de SOLIHA d'un montant de 3 000 € TTC pour cette mission.

2) Rapport annuel 2021 du délégataire assainissement

Il est présenté par le Maire aux conseillers qui l'approuvent à l'unanimité.
Il reste consultable en Mairie.

En 2020, 1 020 mètres linéaires de réseau ont été curés en préventif.

3) Adhésion fondation du patrimoine

Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer à Fondation du Patrimoine pour l'année 2021 pour un montant de 55 €. Cette fondation avait participé à la réfection du toit de l'église.

4) Étude de devis

Le conseil décide à l'unanimité d'acheter **3 panneaux d'affichage** pour remplacer les panneaux en bois sous le porche du bâtiment du Chalet. Le coût s'élève à 214 € HT par panneau. Le montant total du devis avec les frais de port est de 829,20 € TTC.

Le conseil accepte à l'unanimité le devis de **travaux de de l'ONF d'un montant de 1 080,30 € HT.**

Les travaux consistent à la maintenance de cloisonnement sylvicole au broyeur dans la parcelle 1r et au dégagement manuel dans les parcelles 21ar et 25t.

5) Changement de nomenclature

Sur proposition du trésorier et dans le cadre d'une expérimentation, **le conseil accepte à l'unanimité le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets gérés en M14 à compter du 1^{er} janvier 2022.**

La nouvelle nomenclature M 57 sera de toute façon obligatoire à compter de 2024.

6) Formation défibrillateur

Une rencontre est prévue avec M. MARANDAZ Frédéric, formateur et adjudant-chef à la caserne de pompiers d'Arbois.

7) Embauche d'une femme de ménage

Le conseil décide à l'unanimité d'embaucher Mme THIEVENT Claudine, habitant Pupillin, à compter du 15 juillet 2021, à raison de 2 h par semaine pour réaliser le ménage de la salle polyvalente, de la mairie et des toilettes publiques. Un contrat à durée déterminée de 2 ans lui sera proposé. Elle sera embauchée à l'échelle C1, échelon 8. Le conseil autorise le Maire à signer ce contrat.

8) Place handicapé pour le restaurant Le Grapiot

Le Maire donne lecture d'un courrier de M. Samuel RICHARDET qui demande l'autorisation de créer à ses frais une place handicapée devant l'entrée de son restaurant et de sa prochaine épicerie.

Le conseil l'autorise à l'unanimité à créer cette place handicapée sur le domaine public.

9) Questions diverses

Opération Brioches 2021 de l'APEI Arbois et Région :

Le conseil recherche des bénévoles pour vendre les brioches du lundi 20 septembre au dimanche 26 septembre 2021.

INFORMATIONS :

Inauguration d'un espace Claude PETIT au belvédère :

La cérémonie est fixée au samedi 16 octobre à 10h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Le maire

Le secrétaire de séance

Jean-Luc BEAUPOIL

Éric LAURENT